



La Politique 30 vise à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au Cégep Garneau

La Politique 30 a été adoptée afin de garantir à tous les membres de la communauté du Cégep Garneau un environnement d'études et de travail sain et sécuritaire, exempt de violences à caractère sexuel, y compris de harcèlement sexuel.

À qui s'applique la Politique 30?

À tous les membres de la communauté du Cégep Garneau, **SOIT** toute personne qui travaille, étudie ou qui a un lien avec le Cégep, incluant **la clientèle des différents services et les publics externes**.

Article 2.2.(a) de la Politique 30.

Qu'est-ce que la violence à caractère sexuel?

Il s'agit d'une violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité. Cette appellation s'applique à toute inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, des paroles, des comportements ou des attitudes à connotation sexuelle non désirés, y compris les violences relatives aux diversités sexuelles ou de genre, exprimées directement ou indirectement, incluant par un moyen technologique.

Quelques exemples

Transphobie

Propos sexistes

VIOL HOMOPHOBIE

Blagues misogynes

Avances verbales répétées

Attouchement sexuel

« Dêvétir du regard »

HARCÈLEMENT SEXUEL

Exhibitionnisme

Frotteurisme

**Point de
signalement**

Violences à caractère sexuel

Communiquez en toute confidentialité avec l'équipe du Point de signalement par téléphone au **418 688-8310**, poste **2412**, par **MIO Besoin de parler** ou par notre formulaire en ligne par ce code QR :



Pour toutes questions, commentaires ou suggestions, vous pouvez nous écrire à besoindeparler@cegepgarneau.ca

cegepgarneau.ca/VACS